

Demande au Gouvernement belge de soutenir la mise en place d'une Commission d'Enquête sur les généraux birmans

Monsieur le Ministre des Affaires Etrangères,
Monsieur le Premier Ministre,

Je vous adresse cette requête afin que la Belgique, dans le cadre de sa Présidence de l'Union Européenne, s'engage à agir pour garantir le soutien de l'Union Européenne à la mise en place d'une Commission d'enquête des Nations-Unies ayant pour rôle d'examiner les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité commis en Birmanie.

En outre, il importe que la Belgique motive l'engagement de ses partenaires européens à inclure l'établissement d'une telle Commission dans la prochaine Résolution de l'Assemblée générale des Nations-Unies sur la Birmanie. Durant de nombreuses années, la junte militaire birmane a commis des crimes, abondamment, systématiquement et en toute impunité.

Ceux-ci incluent la destruction de plus de 3.500 villages de Birmanie orientale, l'usage généralisé du viol comme arme de guerre contre les minorités ethniques, le déplacement forcé de plus d'1 million de réfugiés et le déplacement de milliers de personnes en interne, le recrutement de dizaines de milliers d'enfants soldats, et l'utilisation abusive et généralisée du travail forcé à travers tout le pays.

Pendant des décennies, les Nations Unies ont recensé des abus sérieux et systématiques des droits de l'homme commis par la dictature militaire birmane. Ces abus sont des entraves patentes au droit international.

Voici bientôt 20 ans que l'Assemblée Générale des Nations-Unies adopte des résolutions qui sont ignorées par la dictature, et qu'aucune action plus contraignante n'a été mise en œuvre pour mettre fin à l'impunité dont jouit le régime brutal des généraux birmans. La 20ème résolution constitue une réelle opportunité pour passer des mots à l'action, et pour établir une Commission d'enquête de l'ONU.

En Mars dernier, le Rapporteur Spécial des Nations Unies sur la Birmanie, Monsieur Tomas O. Quintana, a appelé à la mise en place d'une Commission d'enquête pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité commis en Birmanie. Des pays européens tels le Royaume Uni, la Slovaquie, la République Tchèque, les Pays Bas et la Hongrie soutiennent désormais officiellement l'établissement de cette commission Onusienne. Le silence de la Belgique et de l'Union Européenne sur cette question en devient choquant.

J'enjoins vigoureusement le Gouvernement belge à faire en sorte d'inclure l'établissement de la Commission d'enquête de l'ONU dans le texte préparatoire à la prochaine résolution de l'Assemblée Générale des Nations-Unies ;

Je vous remercie sincèrement, Monsieur le Ministre des Affaires Etrangères, Monsieur le Premier Ministre, d'avoir pris le temps de prendre connaissance de cette requête et je me réjouis de votre réponse.

Très cordialement,

Aung San Suu Kyi : « *Please use your freedom to promote ours* ».



ACTIONS BIRMANIE
www.birmanie.net
Member of EBN (Euro-Burma Network)

CITOYENS EN SOUTIEN AUX DEMOCRATES BIRMANS
50 Av.de Fléron B-1190 Forest
Page 1 / 1